

# Le compromis de l'exécutif laisse la droite de marbre

**Réduire à trois ans** la formation initiale des enseignants du primaire coûterait paradoxalement plus cher et obligerait à diminuer de trois semaines les stages pratiques. Cette réponse du Conseil d'Etat à une motion du PLR Jean Romain (notre édition du 2 mai) ne convainc pas la majorité formée du PDC, du PLR, de l'UDC et du MCG qui avait voté la motion.

«On nous tient les mêmes arguments qu'en commission de l'enseignement supérieur, commente M. Romain. Or pourquoi, partout ailleurs en Suisse, les cantons offrent-ils une formation en

trois ans solide au niveau des stages et pas à Genève?» Le député ne croit pas que réduire d'un an la formation puisse coûter plus cher. Dans sa réponse, l'exécutif explique pourtant que la majorité des cours dont seraient privés les étudiants demeureraient puisqu'ils sont aussi destinés à d'autres filières. Il y aurait aussi un report de coûts sur la formation continue. Le gouvernement a toutefois fait un pas en direction des motionnaires: s'il plaide pour maintenir un cursus en quatre ans, il souhaite augmenter la durée des stages. Mais Jean Romain maintient son objectif d'une formation

en trois ans. Il pourra compter sur le président de la commission de l'enseignement supérieur, le MCG Jean-François Girardet, ainsi que les membres de cette commission Stéphane Florey (UDC) et Jean-Luc Forni (PDC).

**La stratégie commencera** par empêcher que le rapport du Conseil d'Etat soit traité aux extraits lors de la session de ces jeudi et vendredi, ce qui reviendrait à en prendre acte sans débat. M. Romain souhaiterait éviter de devoir imposer les trois ans via un projet de loi.

«Réduire la formation pour l'améliorer

est impossible, c'est un truisme», s'agace Laurent Vité, président du syndicat des enseignants du primaire (SPG). «Aucune matière ne peut être sacrifiée, il faudra couper dans tous les cours. Alors que les défis pour l'école deviennent plus grands – école inclusive, anglais, etc. –, il serait aberrant de raccourcir la formation!»

**La SPG** lancerait-elle un référendum? «C'est l'assemblée générale qui en déciderait. Mais je ne crois pas, car on n'aurait aucune chance en votation.»

RACHAD ARMANIOS